



Société Nautique Montreux-Clarens
Case postale 522 CH 1815 Clarens

INSCRIPTION SKI VOILE 30 MARS 2019

Nom du bateau

Type / Série

N° voile :

Club

Classe CHL :

Jauge ACVL

HJ-1

HJ-2

Propriétaire

Rue

Skipper

Code postal / Ville

Skieur 1

Téléphone ou portable

Magic Pass

La finance d'inscription (Fr. 100.-) est forfaitaire (train, lunch, régates, souper) pour 2 personnes

Skieur 2

Magic Pass

Montée supplémentaire 30.-

Montée supplémentaire Magic Pass 10.-

Repas supplémentaire 25.-

- Le soussigné certifie :

- Qu'il accepte d'être soumis aux Règles de Course de l'ISAF, aux prescriptions de l'Autorité nationale, à l'avis de course et aux instructions de la SNMC
- Que le voilier est au bénéfice d'une assurance responsabilité civile valable en compétition
- Qu'il assume la responsabilité totale de tous les risques et périls inhérents à la pratique du nautisme de compétition.

Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables d'éventuels dommages, aussi bien matériels que physiques

Lieu et date

Signature

A remplir sur PC et envoyer par mail à info@snmc.ch. ou imprimer et remplir à la main pour envoi postal à : Société Nautique Montreux-Clarens M. Michel Detrey Rue du Lac 138 1815 Clarens

Dernier délai de réception : 27 mars 2019 16h00